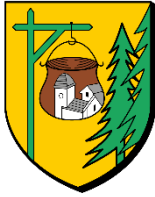


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20210906_15

Séance du 6 septembre 2021

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 18
- Présents : 14
- Votants : 15

Date de la convocation : 31 août 2021

Date d'affichage du compte rendu : 13 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le six septembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Olivier BOILLOT, Aurore BRULPORT, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK.

Étaient absents excusés : Joël ALPY (procuration à Pascale DUSSOUILLEZ), Jacques DAYET, Martial VERNEREY, Valérie VUILLERMOT.

Mme Anne-Marie MIVELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Décision modificative n°2 - Budget principal Crédits supplémentaires pour paiement de la caserne

Il est apparu dans le courant du mois de juillet dernier qu'il manquait 3 000 € sur la ligne budgétaire permettant de régler la participation de la Commune à la construction de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers à Nozeroy.

M. le Maire informe qu'il a autorisé cette dépense supplémentaire par certificat administratif, au titre des dépenses imprévues autorisées par le budget primitif. Le conseil municipal opère la régularisation correspondante en prévoyant les crédits suivants :

- Dépenses d'investissement : c/020 « Dépenses imprévues » : - 3 000 €
- Dépenses investissement : c/204182 « Autres bâtiments et installations » : + 3 000 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Florent SERRETTE